

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 83

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD

OBJET

Domaine départemental La Barasse - Avenant à la convention d'autorisation d'usage de terrains en vue de sorties scolaires de sport de pleine nature dont les courses d'orientation sur les domaines départementaux de la Nègre et Pichauris.

**Direction de la Forêt et des Espaces Naturels
Service Gestion Administrative des Domaines Départementaux
164.85**

PRESENTATION

Le Département est propriétaire de terrains, qui en raison de leur situation, de leur nature et de leur configuration, sont favorables à la pratique des sports de pleine nature et notamment de la course d'orientation.

Depuis plusieurs années, la cellule EPS de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale 13 « DSDEN 13 » gère la répartition et la coordination des installations sportives de Marseille sur le temps scolaire.

Deux domaines départementaux situés dans la périphérie de Marseille, La Nègre (13^{ème}) et Pichauris (Allauch) disposent de cartes spécifiques et parcours permanents pour la pratique de la course d'orientation et bénéficient d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire pour cet usage adoptée en Commission Permanente du 10 avril 2014.

Depuis la signature de la convention en 2014, le domaine départemental de la Barasse situé dans la périphérie de Marseille a bénéficié également de parcours permanents pour la pratique de la course d'orientation.

OBJET DU RAPPORT

Le présent rapport a pour objet d'intégrer le domaine départemental de la Barasse à la convention d'autorisation d'usage de terrains en vue de sorties scolaires de sport de pleine nature dont les courses d'orientation sous forme d'un avenant.

Ce rapport ne présente aucune incidence financière sur le budget départemental.

PROPOSITIONS :

Au vu des éléments précités, je vous demande de bien vouloir :

- approuver l'avenant à la convention,
- m'autoriser à signer l'avenant et tous les actes afférents à cet avenant.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la Déléguée aux Domaines Départementaux, aux Espaces Naturels, à la Chasse et à la Pêche, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL